

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2018

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix décembre deux mil dix-huit s'est réuni à la Mairie le dix-huit décembre deux mil dix-huit à vingt heures, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MORANCAIS Alain, Maire,

Étaient présents : Messieurs Alain MORANCAIS, Fabien MAISONNEUVE, Jean-Philippe RENAUDIN, Pierre GOUYÉ, Bertrand CREPEAU, Christian HURTELOUP. Mesdames Isabelle CREACH, Stéphanie CHAMAN, Françoise LEGRAND, Manuella HAMARD.

Absents excusés : Messieurs Jean-Luc HAUTEVILLE, Maxime LEPLAT

Absent non excusé : Monsieur Fabien HUPENOIRE

Secrétaire de séance : Monsieur Fabien MAISONNEUVE

Le conseil municipal approuve le compte rendu précédent à l'unanimité.

OUVERTURE DE CRÉDIT BUDGET 2018

Monsieur le Maire informe qu'il faut procéder à l'ouverture des crédits afin de pouvoir procéder au paiement des factures en attendant le vote du budget primitif.

Le montant des crédits susceptibles d'être ainsi engagés étant limité, en section de fonctionnement, à celui des crédits inscrits au budget de l'exercice précédent.

En ce qui concerne les dépenses nouvelles d'investissement, le Conseil Municipal autorise le Maire à engager et mandater par anticipation de telles dépenses, mais dans une limite fixée au quart des crédits ouverts au titre de l'exercice antérieur, déduction faite des dépenses relatives au remboursement de la dette.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

PROJET AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE PLUI

Monsieur le Maire informe qu'actuellement nous sommes dans la phase du PADD pour le PLUI. Le conseil municipal a pris connaissance des supports et des axes mis en avant pour les orientations.

Le conseil municipal n'a pas de remarque à intégrer.

CLETC : ATTRIBUTION DE COMPENSATION

Monsieur le Maire informe du montant de l'attribution de compensation pour l'année 2018. Le montant est de 81 158 € mais il faut enlever à cela le montant de la fibre soit 2 603,64 € (montant qui sera prélevé sur 17 ans). Le montant définitif de l'attribution de compensation est 78 554,36 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

SUBVENTION ASSOCIATION COMICE

Monsieur le Maire informe que l'association du comice agricole 2019 est en train de faire les démarches auprès de la préfecture. Il propose de verser une somme de départ en attendant le versement de la subvention annuelle qui sera fait lors du vote du budget primitif.

Monsieur le Maire propose la somme de 600€.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Logement 2 route de Château-du-Loir : Au dernier étage Monsieur Romain VINCENT, et Madame Camille BOURIN remplacent Madame Marion SETTIER suite à son départ.
- Logement 2 route de Château-du-Loir : 1^{er} étage droite, Monsieur Mustapha TOUALBIA quitte son logement au 04 janvier 2019. Il sera proposé à la location.
- Subvention CREPSSE : Monsieur le Maire informe avoir reçu une lettre de remerciement suite au versement d'une subvention.
- Vœux du maire : Monsieur le Maire rappelle la date des vœux le mardi 15 janvier à 19h. Il est décidé que la salle sera préparée l'après-midi à partir de 14h pour les personnes disponibles.
- Spectacle des enfants : Monsieur le Maire rappelle que le spectacle a lieu mercredi 30 janvier à 14h45. Les enfants invités sont ceux de la commune et du SIVOS. Il n'y a pas de limite d'âge.
- Eclairage public / enfouissement réseau : L'enfouissement réseau commencera le premier trimestre 2019. A ce jour les données financières ne sont pas connues entièrement. Pour l'éclairage public, Monsieur HAMELIN et Citeos vont être recontactés afin d'avoir des informations plus concrètes sur les emplacements, et les modèles et ainsi avoir un chiffrage précis.
- Comice agricole 2019 : A priori il y a un accord verbal pour avoir le gymnase de Mayet, il va être demandé un accord écrit.
- Animaux en divagation : Monsieur Fabien MAISONNEUVE souhaite savoir s'il est possible de mettre en place une amende pour les animaux en divagation car le problème est récurrent. Les renseignements vont être pris.

Clôture de la séance à 21h30. Prochain conseil le mercredi 06 février

Les prochains conseils municipaux auront lieu à 20h00.